

## Finances

### Budget

#### Budget primitif 2019

Balance générale :

<b>LIBELLE</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	7 649 935 €	7 649 935 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	7 246 003 €	7 246 003 €

### Fiscalité

La municipalité a adopté depuis 30 ans le principe du maintien de la pression fiscale. Ainsi, les taux d'imposition locale votés en 2019 sont les mêmes qu'en 2018.

<b>Libellé</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	18,22 %	18,22 %
<b>Taxe foncière sur les propriétés bâties</b>	21,05 %	21,05 %
<b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</b>	58,19 %	58,19 %

L'ensemble de la fiscalité économique ayant été transférée à la Communauté de Communes du Liancourtois-La Vallée Dorée au 1er janvier 2018, ce sont désormais les élus intercommunaux qui votent les différents taux (CET, IFER et TASCOTM).

### Endettement

L'endettement actuel de la commune de Liancourt est nul : 0 € / habitant

À télécharger

Fichier

[Débat d'orientations budgétaires 2019 \(.pdf - 1.04 Mo\)](#)